



VIELFÄLTIG
PARTICIPATION

Installations sportives

Utilisation et tarifs

Sommaire

Système de réservation	3
Conditions	3
Définitions	4
Installations sportives intérieures	5
Installations et infrastructures	6
Salles de sport	9
Mur d'escalade	10
Piscine scolaire.....	10
Salle de lutte	10
Salle de boxe.....	10
Dojo.....	11
Salle de fitness.....	11
Salle de théorie.....	11
Installations sportives extérieures	12
Installations et infrastructures	13
Terrains de sport en gazon	15
Infrastructures d'athlétisme.....	16
Terrain de basket-ball	17
Terrain de beach-volley.....	17
Installation de tir à l'arc	17

Systeme de reservation

La ville de Bienne dispose de 90 installations pour la pratique du sport. Ces installations sportives peuvent être utilisées par des clubs de sport et pour des événements.

Il faut adresser les demandes d'utilisation des salles de sport et des installations sportives intérieures au Service des sports par le biais du [systeme de reservation en ligne](#).

Les demandes d'utilisation des installations sportives extérieures peuvent être envoyées via [e-mail](#) au Service des sports.

Conditions

Frais de dossier

- Une taxe de 50 francs est perçue pour chaque réservation.

Facturation

- Pour les manifestations ponctuelles, la facture est établie après la manifestation.
- Pour les réservations annuelles, la facture est établie au début des entraînements.

Annulation: reservation occasionnelle

- Annulations jusqu'à 10 jours avant l'utilisation: 50% des coûts
- Annulations ultérieures ou non-présentations: 100% des coûts
- Annulations justifiées par les conditions météorologiques en général: pas de facturation

Utilisation annuelle

- Toutes les semaines d'août à juillet, hors vacances scolaires.
- Utilisation à partir d'une date ultérieure: tarif au prorata + 50 francs.
- Pendant les vacances scolaires, les tarifs respectifs s'appliquent à l'heure.

Annulation: reservation annuelle

- Dans des cas exceptionnels, le Service des sports peut accorder l'annulation et le remboursement au prorata + 50 francs.

Entraînements d'été / d'hiver

- La location complémentaire^A de salles de sport pour une partie de la saison (été / hiver, 6 mois) est facturé à 75% du prix annuel et sous réserve de l'absence de réservation annuelle simultanée.

^A en lieu et place d'une location annuelle

Définitions

Club de sport

Le club doit être affilié à une association sportive reconnue, membre de Swiss Olympic, ou être reconnu par la Ville. (Un justificatif doit pouvoir être présenté par l'association.)

Usage commercial / non commercial

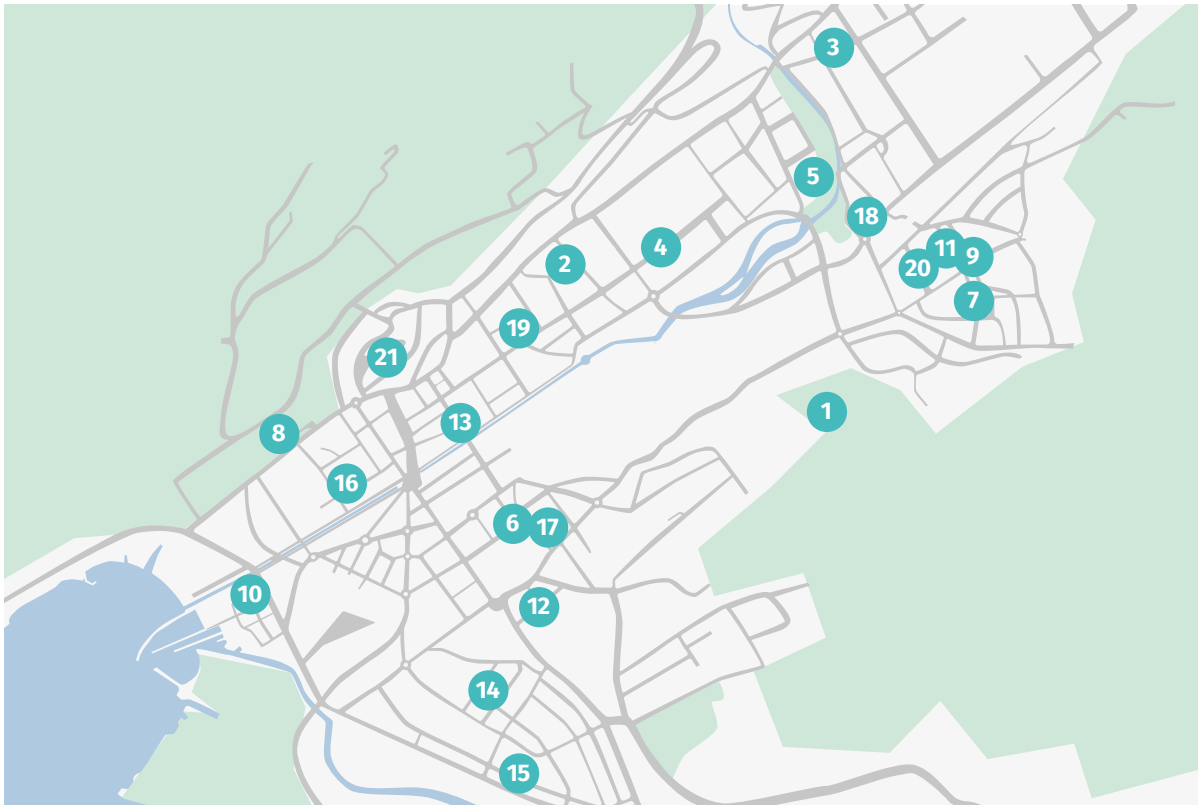
Une distinction est faite entre les offres / manifestations commerciales et non commerciales. Sont considérées comme non commerciales les organisations / manifestations sans visée lucrative et poursuivant des objectifs idéaux. Les manifestations sont généralement gratuites, les organisatrices et organisateurs sont bénévoles et les bénéfices sont utilisés pour les objectifs des institutions / clubs.




			Montant de base
Non commercial	Club biennois	Le club de sport doit avoir son siège à Bienne et être reconnu comme tel par la Ville. Une attestation de la Ville est nécessaire. Si les justificatifs ne sont pas fournis ou si les directives ne sont pas respectées, le club peut être suspendu et des frais facturés rétroactivement avec majoration.	100%
	Jeunesse biennoise	Les juniors membres d'un club de sport ayant son siège à Bienne peuvent utiliser les installations gratuitement. Au maximum deux membres par entraînement peuvent avoir plus de 20 ans; au-delà, le tarif normal pour les clubs biennois est applicable	—
	Club extérieur	Tous les clubs de sport qui n'ont pas leur siège à Bienne ou qui ne sont pas reconnus par la Ville.	200%
Commercial	Usage commercial I	Manifestations de clubs de sport biennois qui sont sponsorisées et/ou à visée lucrative (p. ex. cours payants, manifestations avec billetterie).	150%
	Usage commercial II	Manifestations organisées par des entreprises/agences ou des clubs sportifs extérieurs qui sont sponsorisées ou à visée lucrative (p. ex. championnats internationaux avec entrée payante pour les spectatrices et spectateurs ou événements servant à l'autopromotion du sponsor).	220%
	Sport d'entreprise	Installations louées par des entreprises ou des organisations pour des événements et des séances d'entraînement destinés à leur personnel ou à leur clientèle.	180%
	Groupes politiques et religieux	Les installations sportives sont louées à des communautés religieuses et à des groupes politiques ayant leur siège à Bienne pour des manifestations et des événements sportifs non commerciaux. La communauté ou le groupement doit être reconnu par le Canton ou être représenté au parlement cantonal ou communal.	100%
	Particuliers	Les installations sportives ne sont pas louées à des particuliers.	







Installations sportives intérieures











Installations et infrastructures



N°	Installation	Infrastructure																	
1	École primaire Battenberg  Chemin de la Pierre-aux-Sarrasins 21 2504 Bienne	Salle																	
2	Centre de formation professionnelle CFP  Rue du Wasen 11 2502 Bienne	<table border="1"> <tr> <td>Salle 1</td> <td rowspan="3">Salle de sport triple</td> </tr> <tr> <td>Salle 2</td> </tr> <tr> <td>Salle 3</td> </tr> <tr> <td>Salle 4</td> <td rowspan="2">Salle de sport triple</td> </tr> <tr> <td>Salle 5</td> </tr> <tr> <td>Salle 5</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Salle de fitness</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Mur d'escalade</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Buvette</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Salle de théorie</td> </tr> </table>	Salle 1	Salle de sport triple	Salle 2	Salle 3	Salle 4	Salle de sport triple	Salle 5	Salle 5		Salle de fitness		Mur d'escalade		Buvette		Salle de théorie	
Salle 1	Salle de sport triple																		
Salle 2																			
Salle 3																			
Salle 4	Salle de sport triple																		
Salle 5																			
Salle 5																			
Salle de fitness																			
Mur d'escalade																			
Buvette																			
Salle de théorie																			
3	École primaire Boujean  Rue Jakob 2 2504 Bienne	Salle																	

N°	Installation	Infrastructure	
4	École primaire Champagne  Allée de la Champagne 1 2502 Bienne	Salle	
		Salle de fitness	
5	Collège du Châtelet  Rue du Châtelet 35 2504 Bienne	Salle grande	
		Salle petite	
6	Esplanade  Rue de l'Argent 54 2503 Bienne	Salle 1	Salle de sport triple
		Salle 2	
		Salle 3	
		Buvette / Foyer	
		Salle de théorie	
7	École primaire Geyisried  Chemin Geyisried 62 2504 Bienne	Salle	
8	Collège des Alpes  Rue des Alpes 48 2502 Bienne	Salle supérieure	
		Salle inférieure	
9	Inst. cantonale Tilleul  Chemin de la Cibleterie 45 2503 Bienne	Salle 1	Salle de sport triple
		Salle 2	
		Salle 3	
10	Gymnasium Biel-Seeland  Rue du Débarcadère 14 2503 Bienne	Salle 1	Salle de sport triple
		Salle 2	
		Salle 3	
		Salle 4	
		Salle 5	
		Buvette / Foyer	
11	École primaire du Tilleul  Chemin des Cordiers 64 2503 Bienne	Salle	
		Grand dojo	
		Petit dojo	
12	OSZ Madretsch Chemin de la Paix 24 2503 Bienne	Salle	
13	École primaire Marché-Neuf Rue du Marché-Neuf 15 2502 Bienne	Salle 1	
		Salle 2	
		Salle de lutte	

N°	Installation	Infrastructure
14	École primaire Champ-du-Moulin  Chemin Richard-La Nicca 8 2503 Bienne	Salle
15	École primaire Peupliers  Rue d'Aegerten 13 2503 Bienne	Salle
16	École primaire Plaenke  Rue de la Plänke 9 2502 Bienne	Salle
17	Collège des Platanes  Rue de l'Allée 35 2503 Bienne	Salle nord
		Salle sud
18	École primaire Poste  Rue de la Poste 23 2504 Bienne	Salle
		Salle de boxe
19	OSZ Rittermatte  Rue Franche 45 2502 Bienne	Salle est
		Salle ouest
20	OSZ Mett-Bözingen  Chemin du Chasseur 1 2504 Bienne	Salle est
		Salle ouest
		Piscine scolaire
21	École primaire Prés Walker  Chemin du Triangle 12 2502 Bienne	Salle

Salles de sport

	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
Salle de sport simple						
1 heure	20.–	—	40.–	30.–	45.–	35.–
1,5 heure	30.–	—	60.–	45.–	65.–	55.–
Forfait journalier (10 h)	150.–	—	300.–	225.–	330.–	270.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine)	350.–	—	700.–			
Salle de sport triple^B						
1 heure	60.–	—	120.–	90.–	135.–	105.–
1,5 heure	90.–	—	180.–	135.–	195.–	165.–
Forfait journalier (10 h)	450.–	—	900.–	675.–	990.–	810.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine)	1050.–	—	2100.–			
Buvette^C						
1 heure	30.–		60.–	45.–	65.–	55.–
1,5 heure	45.–		90.–	70.–	100.–	80.–
Forfait journalier (10 h)	160.–		320.–	240.–	350.–	290.–
Forfait annuel (par équipe)	200.–		1055.–			

^B Pour une salle de sport simple d'une salle de sport triple, le tarif des salles de sport simples s'applique.

^C Uniquement en combinaison avec la location d'une salle de sport.

Installations sportives intérieures

	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
Vestiaire supplémentaire^D						
1 heure	15.-	—	30.-	25.-	35.-	25.-
1,5 heure	25.-	—	45.-	35.-	50.-	40.-
Forfait journalier (10 h)	160.-	—	320.-	240.-	350.-	290.-
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine)	265.-	—	530.-			
Mur d'escalade						
1 heure	50.-	—	100.-	75.-	110.-	90.-
1,5 heure	75.-	—	150.-	115.-	165.-	135.-
Forfait journalier (10 h)	320.-	—	640.-	480.-	705.-	575.-
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	585.-	—	1170.-			
Piscine scolaire						
1 heure	50.-	—	100.-	75.-	110.-	90.-
1,5 heure	75.-	—	150.-	115.-	165.-	135.-
Forfait journalier (10 h)	320.-	—	640.-	480.-	705.-	575.-
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	585.-	—	1170.-			
Salle de lutte						
1 heure	30.-	—	60.-	45.-	65.-	55.-
1,5 heure	45.-	—	90.-	70.-	100.-	80.-
Forfait journalier (10 h)	240.-	—	480.-	360.-	530.-	430.-
Forfait annuel (1 h par semaine)	350.-	—	700.-			
Salle de boxe						
1 heure	30.-	—	60.-	45.-	65.-	55.-
1,5 heure	45.-	—	90.-	70.-	100.-	80.-
Forfait journalier	240.-	—	480.-	360.-	530.-	430.-
Forfait annuel (1 h par semaine)	350.-	—	700.-			

^D Uniquement en combinaison avec la location d'une installation sportive.

	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
Grand dojo						
1 heure	30.–	—	60.–	45.–	65.–	55.–
1,5 heure	45.–	—	90.–	70.–	100.–	80.–
Montant journalier (10 h)	240.–	—	480.–	360.–	530.–	430.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	350.–	—	700.–			

Petit dojo						
1 heure	20.–	—	40.–	30.–	45.–	35.–
1,5 heure	30.–	—	60.–	45.–	65.–	55.–
Montant journalier (10 h)	150.–	—	300.–	225.–	330.–	270.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	235.–	—	470.–			

Salle de fitness						
1 heure	30.–	—	60.–	45.–	65.–	55.–
1,5 heure	45.–	—	90.–	70.–	100.–	80.–
Montant journalier (10 h)	240.–	—	480.–	360.–	530.–	430.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	350.–	—	700.–			

Salle de théorie						
1 heure	20.–	—	40.–	30.–	45.–	35.–
1,5 heure	30.–	—	60.–	45.–	65.–	55.–
Forfait journalier (10 h)	200.–	—	400.–	300.–	440.–	360.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	235.–	—	470.–			

Suppléments

Offre de vestiaires

- Salle de sport triple: y c. 2 vestiaires.
- Salle de sport simple, piscine, etc.: y c. 1 vestiaire.
- Vestiaire supplémentaire: 15 francs par heure.

Buvette

- La buvette peut être louée aux clubs biennois pour un montant forfaitaire durant toute la saison de championnats: 200 francs (par équipe).
- Les frais de nettoyage seront facturés.

Location de la tribune

- En cas d'utilisation de la tribune / du système de haut-parleurs, la location sera facturée en une seule fois, indépendamment de sa durée: 50 francs par manifestation.
- Les frais de nettoyage seront facturés.
- Tribune fixe: 200 francs par saison de championnats (par équipe) / 50 francs par manifestation (par équipe)
- Tribune mobile: 300 francs de frais de championnats (par équipe) / 50 francs par manifestation (par équipe)

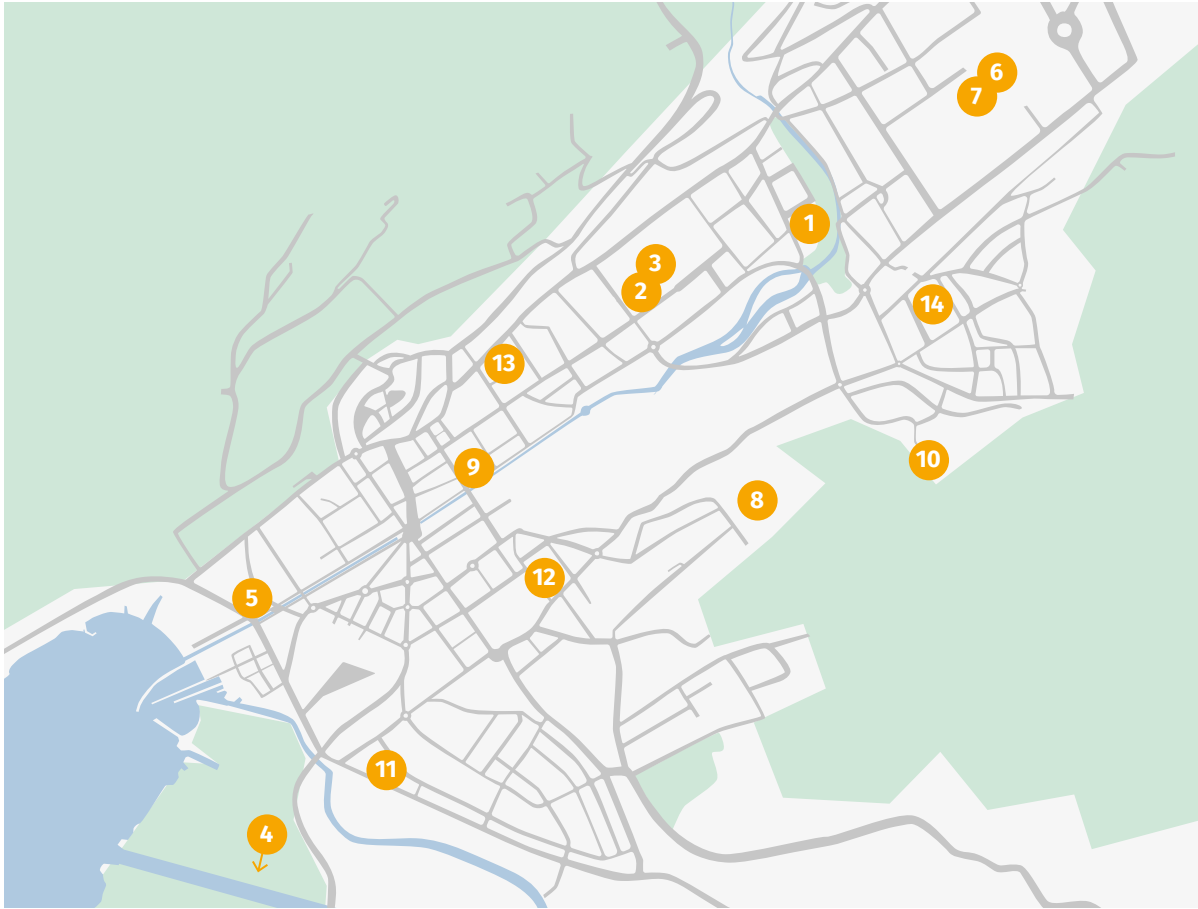
Taxe d'ordures ménagères



- Pour les manifestations organisées en dehors des championnats (y c. play-offs), un forfait de 50 à 100 francs est facturé pour les ordures ménagères, en fonction de la taille de l'événement.

Installations sportives extérieures





Installations et infrastructures



N°	Installation	Infrastructure	Éclairage
1	Collège du Châtelet  Rue du Châtelet 37 2504 Bienne	Pelouse	—
2	Terrains de foot Champagne  Allée de la Champagne 1 2502 Bienne	Champagne 1 – Terrain principal	—
		Champagne 2 – Terrain synthétique	Oui
3	Installations extérieures Champagne  Allée de la Champagne 1 2502 Bienne	Piste d'athlétisme	—
		Pelouse	—
4	Terrains de foot Erlenwäldli  Chemin des Aulnes 20 2563 Ipsach	Erlenwäldli 1 – Terrain principal	—
		Erlenwäldli 2 – Terrain d'entraînement	Oui
5	Krautkuchen  Chemin du Seefels 13 2503 Bienne	Installation de tir à l'arc	—

Sauf mention contraire, les terrains de sport en pelouse sont des pelouses naturelles.

N°	Installation	Infrastructure	Éclairage
6	Terrains de foot Long-Champ 1  Longue-Rue 75 2504 Bienne	Long-Champ 1 – Terrain principal	Oui
		Place Jakob 1 – Terrain d'entraînement	—
		Place Jakob 2 – Terrain principal	Oui
		Place Jakob 3 – Terrain d'entraînement	—
7	Terrains de foot Long-Champ 2  Longue-Rue 75 2504 Bienne	Long-Champ 2 – Terrain principal	Oui
		Long-Champ 2 – Terrain synthétique	Oui
		Tréfileries 1 – Terrain d'entraînement	Oui
		Tréfileries 2 – Terrain principal	Oui
8	Terrains de foot Tilleul  Chemin de la Ciblerie 2503 Bienne	Tilleul 1 – Terrain principal	—
		Tilleul 2 – Terrain synthétique	Oui
9	École primaire Marché-Neuf  Rue du Marché-Neuf 15 2502 Bienne	Pelouse	—
10	Terrains de sport Marais de Mâche  Rue Scholl 30 2504 Bienne	Terrain en gazon	Oui
		Piste d'athlétisme	Oui
11	Terrain de foot Champ-du-Moulin  Rue de Bienne 22 2560 Nidau	Champ-du-Moulin 1 – Terrain principal	—
		Champ-du-Moulin 2 – Terrain d'entraînement grand	Oui
		Champ-du-Moulin 3 – Terrain d'entraînement petit	Oui
12	Collège des Platanes  Rue de l'Allée 35 2503 Bienne	Pelouse	—
		Piste d'athlétisme	—
13	OSZ Rittermatte  Rue Franche 45 2502 Bienne	Terrain de beach-volley	—
		Pelouse	—
14	OSZ Mett-Bözingen  Chemin de Beaulieu 2 2504 Bienne	Pelouse	Oui
15	Cours de récréation Installations scolaires	Divers	—

Sauf mention contraire, les terrains de sport en pelouse sont des pelouses naturelles.

Terrains de sport en gazon

Pelouse naturelle^E (avril – octobre)	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
1 heure^{F, G}	60.–	—	120.–	90.–	130.–	110.–
1,5 heure^{F, G}	90.–	—	180.–	135.–	200.–	160.–
2 heures (championnats)	160.–	—	320.–	180.–	265.–	215.–
Forfait journalier	450.–	—	900.–	675.–	990.–	810.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine, 33 semaines)	890.–	—	1780.–			

Gazon synthétique (avril – octobre)	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
1 heure^{F, G}	60.–	—	120.–	90.–	130.–	110.–
1,5 heure^{F, G}	90.–	—	180.–	135.–	200.–	160.–
2 heures (championnats)	160.–	—	320.–	180.–	265.–	215.–
Forfait journalier	450.–	—	900.–	675.–	990.–	810.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine, 33 semaines)	890.–	—	1780.–			

Gazon synthétique hiver (novembre – décembre)	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
1 heure^{F, G}	80.–	—	160.–	120.–	180.–	140.–
1,5 heure^{F, G}	120.–	—	240.–	180.–	260.–	220.–
2 heures (championnats)	160.–	—	320.–	240.–	350.–	290.–
Utilisation saisonnier (1,5 h par semaine, 7 semaines)	250.–	—	500.–			

Gazon synthétique hiver (janvier – mars)	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
1 heure^{F, G}	90.–	—	180.–	260.–	390.–	320.–
1,5 heure^{F, G}	135.–	—	270.–	400.–	580.–	480.–
2 heures (championnats)	160.–	—	320.–	530.–	770.–	630.–
Utilisation saisonnier (1,5 h par semaine, 11 semaines)	1200.–	—	2400.–			

^E Marquage du terrain: couleur: env. 9 francs par litre (env. 10 litres par terrain) / main d'œuvre: 60 francs de l'heure.

^F Les frais correspondent à la location d'un terrain entier. Pour un demi-terrain, la moitié des frais est facturée.

^G Deux vestiaires sont disponibles par terrain. / 1 vestiaire est disponible par demi-terrain.

Infrastructures d'athlétisme

Piste	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
1 heure	50.–	—	100.–	75.–	110.–	90.–
1,5 heure	75.–	—	150.–	115.–	165.–	135.–
Forfait journalier (10 h)	400.–	—	800.–	600.–	880.–	720.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	585.–	—	1170.–			
Pelouse						
1 heure	60.–	—	120.–	90.–	130.–	110.–
1,5 heure	90.–	—	180.–	135.–	200.–	160.–
Forfait journalier (10 h)	450.–	—	900.–	675.–	990.–	810.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	700.–	—	1400.–			
Installations de saut						
1 heure	20.–	—	40.–	30.–	45.–	35.–
1,5 heure	30.–	—	60.–	45.–	65.–	55.–
Forfait journalier (10 h)	200.–	—	400.–	300.–	440.–	360.–
Utilisation annuelle (1 h par semaine)	235.–	—	470.–			

Autres installations sportives extérieures

	<i>Club biennois</i>	<i>Jeunesse biennoise</i>	<i>Club extérieur</i>	<i>Commercial I</i>	<i>Commercial II</i>	<i>Sport d'entreprise</i>
Terrain de basket-ball						
1,5 heure	50.–	–	100.–	75.–	110.–	90.–
Forfait journalier (10 h)	400.–	–	800.–	600.–	880.–	720.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine)	585.–	–	1170.–			
Terrain de beach-volley						
1,5 heure	40.–	–	80.–	60.–	90.–	70.–
Forfait journalier (10 h)	350.–	–	700.–	525.–	770.–	630.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine)	470.–	–	940.–			
Installation de tir à l'arc						
1,5 heure	70.–	–	140.–	105.–	155.–	125.–
Forfait journalier (10 h)	500.–	–	1000.–	750.–	1100.–	900.–
Utilisation annuelle (1,5 h par semaine)	820.–	–	1640.–			

Suppléments

Vestiaires

- Terrain entier: y c. 2 vestiaires.
- Demi-terrain, petit terrain (p. ex. basket-ball): y c. 1 vestiaire.
- Vestiaire supplémentaire: 15 francs par heure.

Taxe d'ordures ménagères

- Pour les manifestations organisées en dehors des championnats (y c. play-offs), un forfait de 50 à 100 francs est facturé pour les ordures ménagères, en fonction de la taille de l'événement.

RENCONTRE **AMBITIONNIERT**



ENSEMBLE SPASS

Direction de la formation,
de la culture et du sport

Rue Centrale 60
2501 Bienne

032 326 14 48
sport@biel-bienne.ch

www.biel-bienne.ch